

# L'Amicale de l'Institut les Cent Arpents

Comme tous les ans à pareille époque, nous souhaitons rappeler que l'**Amicale de l'Institut les « Cent Arpents »**, qui bénéficie du soutien de BNP PARIBAS, peut naturellement figurer parmi vos priorités lorsque viendra le moment de faire vos dons en faveur des associations d'intérêt général qui bénéficient d'un crédit d'impôt (à ce jour 66 % du montant de vos dons).

Une centaine de personnes handicapées sont gérées à SARAN. La plupart sont actives à travers les 5 activités adaptées à leurs possibilités physiques (jardinage, peinture, menuiserie, conditionnement ou imprimerie). Parallèlement, il faut leur assurer des conditions de vie et d'hébergement adaptées et dignes.

Ainsi, grâce aux dons reçus, nous avons pu en 2009 verser 45 000 euros pour financer leurs activités sportives, musicales, etc ... et assurer leurs besoins personnels (soins, prothèses, etc...) qu'ils ne pourraient réaliser par leurs propres moyens ou ceux de leur famille (si elle existe encore).

De plus, nous avons poursuivi le financement de nos engagements pour 50 000 euros (aménagement de chambres individuelles, etc...). Vous comprendrez que cela ne peut être réalisé en dehors de votre générosité.

Nos frais généraux ne représentent qu'un peu plus de 2 % des dons reçus et se composent pour l'essentiel de l'impression des documents légaux nécessaires à notre Assemblée Générale et à son vote.

Pour faire un don, il vous suffit de remplir le bulletin ci-dessous. Un reçu fiscal vous sera retourné dans les meilleurs délais.

Parlez-en autour de vous ! dupliquez le bulletin de « don » car il n'est pas nécessaire d'être collaborateur ou ancien collaborateur pour soutenir l'**AMICALE de l'INSTITUT « LES CENT ARPENTS »**.

Les personnes handicapées sont très sensibles à votre générosité et nous ne manquons pas de leur rappeler, à chaque visite, que c'est grâce à vos dons que nous pouvons améliorer leur quotidien.

Nous vous en remercions par avance.

**Michel JOIGNOT -**

**PRESIDENT**

**P.S.** : savez-vous que notre Association peut recevoir des legs ?  
Si vous êtes intéressé, contactez-moi au n° 06 16 79 33 54 pour avoir des informations complémentaires.



**SIEGE SOCIAL :**  
450, rue des Jonquilles  
45770 SARAN

**SECRETARIAT et COURRIER :**  
22, rue de Clignancourt  
75018 PARIS  
TÉL : 01 40 14 88 34

**PERMANENCE :**  
LE MARDI ET LE JEUDI  
DE 10 H A 12 H

## DON (\*)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

N° matricule :

VOUS ADRESSE CI-JOINT, EN UN CHEQUE,  
LE MONTANT VERSÉ A L'AMICALE AU TITRE DE :

- MEMBRE ACTIF .....  A PARTIR DE 10 €

- MEMBRE BIENFAITEUR .....  A PARTIR DE 25 €

(cocher la case de votre choix)

DATE ET SIGNATURE

(\*) Un reçu à joindre à votre déclaration fiscale vous sera adressé sans délai.